Élections professionnelles dans les établissements de la Fonction publique hospitalière

ÉLECTION

aux Commissions Administratives Paritaires Départementales (CAPD)

PARCE QUE NOTRE FORCE, C'EST VOTRE FORCE !

Du 1er au 8 Décembre 2022

Vous allez élire vos représentant·e·s aux Commissions Administratives Paritaires Départementales.

Ce rendez-vous est un évènement majeur pour la vie démocratique des établissements.

En votant pour la **CGT,** vous exprimez le choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales.

Avec vous, pour vous, dans l'intérêt de tous les personnels et les usager·e·s, les élu·e·s **CGT** s'engagent pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, de rémunération et de carrière d'accès aux formations et aux droits de tou·te·s !

Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022

JE VOTE la cgt
essentielle
pour nos droits
pour le service public

La CGT est la première organisation syndicale dans la Fonction publique hospitalière.

Elle porte des exigences en matière d'emplois et de service public.

EN CHOISISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS DONNONS DAVANTAGE DE FORCE POUR REVENDIQUER ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS

- L'augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 euros bruts.
- La création d'emplois statutaires (titularisations).
- La retraite à 60 ans pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois.
- L'abrogation du jour de carence.
- L'intégration des primes dans le salaire indiciaire.
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel·le·s et de nouvelles mesures pour combattre la précarité.
- L'obligation du respect du critère « à valeur de travail égal, salaire égal ».
- Un véritable déroulement de carrière avec le doublement du traitement salaire entre le début et la fin de carrière.
- L'instauration du temps de travail à 32 heures.
- L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle.
- La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...

CHOISIR VOS ÉLU·E·S CGT

POUR REVENDIQUER ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS

Le 1er au 8 décembre 2022

JE VOTE CGT !

la cgt SANTÉ ET ACTION SOCIALE

ÉLECTIONS

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Voter CGT, c'est donner aux élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s titulaires pour un meilleur service public hospitalier.

c'est voter pour des élu·e·s de résistance, qui vous représenteront efficacement et avec engagement.

EN DÉCEMBRE 2022, NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DÉPARTEMENTALES (CAPD) POUR TOU·TE·S LES AGENT·E·S TITULAIRES DU DÉPARTEMENT